

LA DISCRIMINATION

DÉFINITION

La discrimination est une différence de traitement arbitraire, injustifiée pratiquée sur une personne ou sur un groupe de personnes à cause de ses caractéristiques. Elle est illégale et constitue une violation du principe fondamental d'égalité de traitement.

POINTS ESSENTIELS

Pour assurer l'égalité de traitement entre tous, le législateur s'est doté de plusieurs instruments légaux dont :

- la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie;
- la loi du 7 mai 1999 sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes;
- la loi du 25 février 2003 tendant à lutter contre la discrimination;
- ces lois visent à lutter contre toutes les discriminations qui se baseraient notamment sur la race, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle, la fortune, l'âge, la conviction religieuse ou philosophique, l'état de santé actuel ou futur, un handicap ou une caractéristique physique.

DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT

Dans le domaine du logement, la discrimination peut s'opérer à différents moments du processus d'accès : lors du contact téléphonique, lors de la visite, après la visite, lors de la conclusion du bail. Il est souvent difficile pour une personne victime d'une discrimination de savoir ce qu'elle peut faire et vers qui se diriger.

C'est pourquoi, vous pouvez porter plainte ou signaler une discrimination, soit de manière individuelle, soit par l'intermédiaire d'un syndicat, soit par l'intermédiaire d'organismes spécialisés comme le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

RÉFÉRENCES

www.diversite.be : Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, service public fédéral visant à lutter contre toutes les discriminations, excepté les discriminations basées sur le genre. Il propose notamment un accompagnement des victimes.

www.iefh.fgov.be : Institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Il s'agit d'une institution publique fédérale visant à combattre les discriminations sur base du sexe.

http://www.stop-discrimination.info/ : Site web de la Commission européenne consacré à la lutte contre les discriminations.

www.mrax.be : Le Mrax (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie) est une association qui propose une écoute et une aide juridique, ainsi qu'une assistance sociale spécialisée en droit des étrangers.

ANTENNES LOCALES

Il existe également des antennes locales du Centre pour l'égalité des chances en collaboration avec d'autres acteurs afin d'y tenir des permanences permettant d'accueillir les victimes dans leur région.